



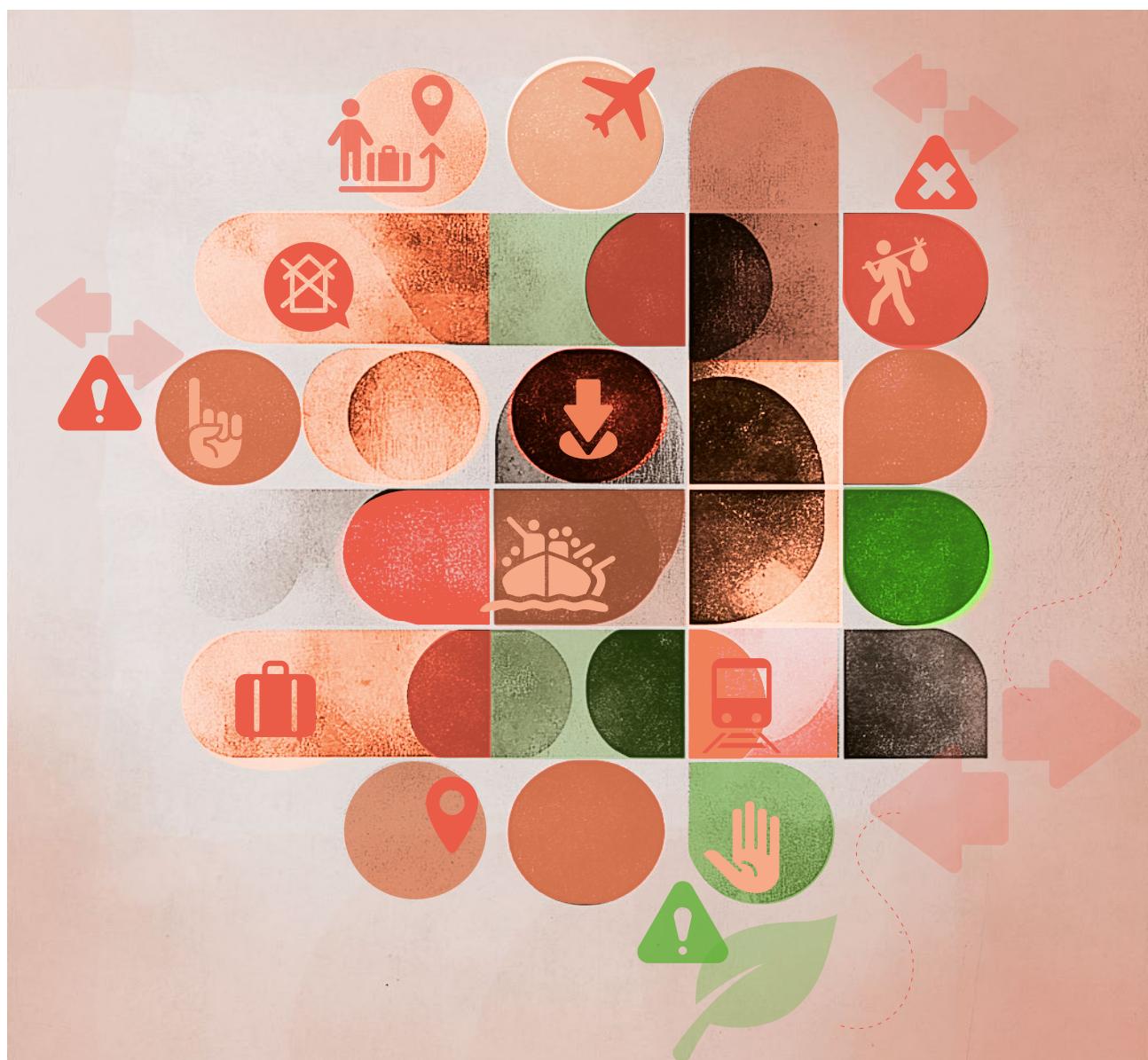
SDC Network **Climate, DRR & Environment**

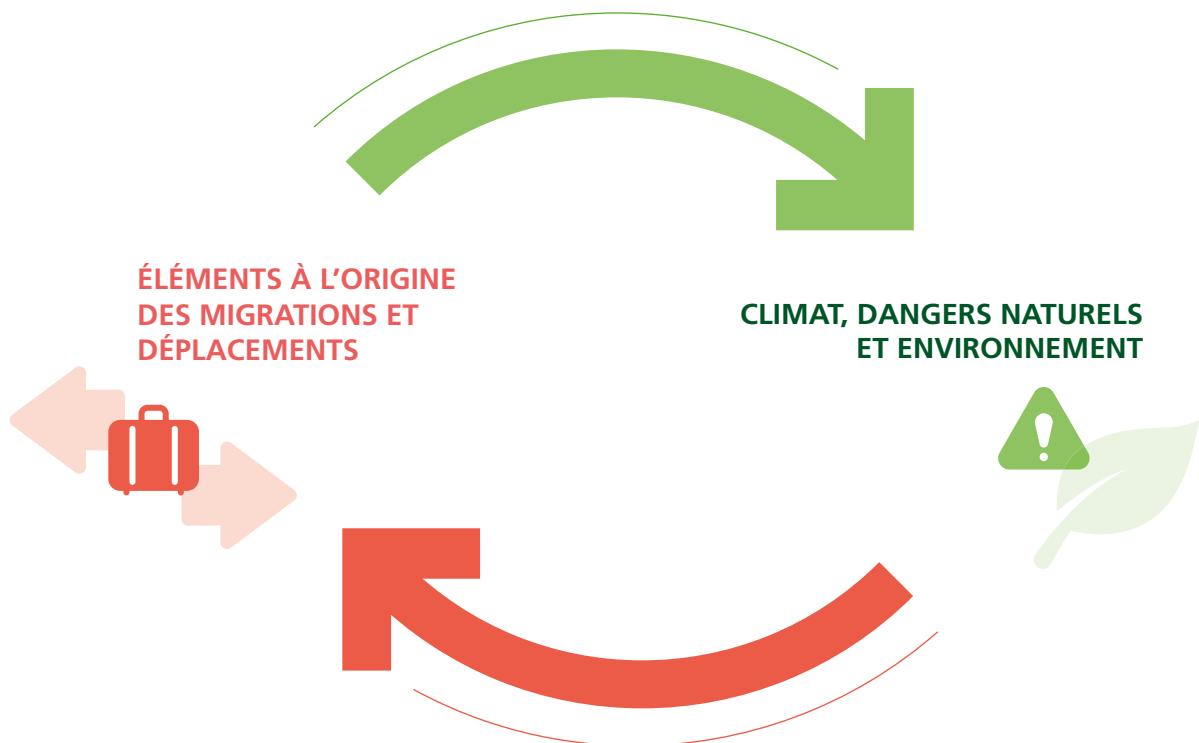


Migration and Forced Displacement  
SDC Thematic Network

Note thématique d'intégration (TIB)

# Climat, réduction des risques de catastrophe & environnement... et **migrations et déplacements**





Les effets du changement climatique (CC), les risques de catastrophe (RC) et l'environnement (E) peuvent entraîner des migrations et des déplacements forcés et avoir des effets néfastes sur les personnes en déplacement. Les migrations et les déplacements peuvent également avoir des conséquences sur les mesures prises concernant les facteurs CC/RC/E. Des activités de développement efficaces qui intègrent la mobilité humaine ainsi que les facteurs CC/RC/E peuvent permettre d'exploiter les atouts que renferme cette mobilité tout en atténuant les préjudices subis par les personnes en déplacement.

La présente note thématique d'intégration (TIB) fournit un inventaire (non exhaustif) des éléments susceptibles de relier les migrations et les déplacements au changement climatique, aux catastrophes et aux problèmes environnementaux.<sup>1</sup> Ce document :

- aide à comprendre comment les éventuels risques CC/RC/E peuvent favoriser la mobilité humaine et en quoi les éventuels effets de la migration et des déplacements ont un impact sur les facteurs CC/RC/E ;
- encourage la réflexion systémique sur les facteurs CC/RC/E de la migration et des déplacements ;
- propose des conseils pratiques sur la manière d'intégrer ces considérations dans des interventions menées dans le cadre de projets et dans des approches stratégiques.

Adaptée à partir du document « [Managing Climate-Change Related Human Mobility : Potential Interventions for Operational Engagement](#) », mars 2024 et de la fiche d'information « [Climate Change-Related Human Mobility](#) », mars 2024.

Les sections Climat, RRC et environnement, et Migrations et déplacements forcés de la DDC accueillent avec intérêt tout commentaire susceptible d'améliorer la présente note thématique d'intégration.

<sup>1</sup> La présente note thématique est axée sur les catastrophes liées aux dangers naturels et ne prend pas en compte les accidents industriels, les défaillances structurelles, les attaques terroristes ou d'autres causes de catastrophe.

# Vue d'ensemble des interconnexions

La présente note thématique aborde les interconnexions entre les facteurs CC/RC/E et la mobilité humaine, laquelle comprend les migrations forcées et volontaires, de nature temporaire, permanente ou circulaire, et internes ou transfrontalières. Ces types de mobilité humaine sont généralement catégorisés en tant que migration, déplacement ou réinstallation planifiée.



## Effets des facteurs CC/RC/E sur les migrations et les déplacements

- Les changements climatiques créent et aggravent les conditions propices aux déplacements et aux migrations. La raréfaction des ressources en eau, la réduction des moyens de subsistance et l'exacerbation de l'instabilité ou des conflits ne font qu'accroître la pression exercée sur les personnes et les communautés en déplacement.
- Les catastrophes liées aux dangers naturels peuvent entraîner le déplacement forcé de populations, à titre temporaire ou permanent. En 2023, 26,4 millions de personnes à travers le monde étaient déplacées à l'intérieur de leur propre pays ; la plupart de ces déplacements sont internes, interviennent sur de courtes distances et à titre temporaire, toutefois, certaines catastrophes ont été mises en lien avec des pics migratoires internationaux.<sup>2</sup>
- Les effets lents et progressifs du changement climatique peuvent rendre des zones définitivement inhabitables, à cause de l'élévation du niveau de la mer dans les zones côtières et les îles et de la désertification dans les climats arides et semi-arides. En l'absence d'actions fortes en matière de climat et de développement, on estime que 216 millions de personnes pourraient migrer à l'intérieur de leur pays d'ici 2050, une conséquence directe ou partielle des incidences à évolution lente du changement climatique.<sup>3</sup> Beaucoup de personnes touchées par les facteurs CC/RC/E choisissent de rester, préférant l'adaptation sur place à la migration, mais la capacité d'adaptation varie considérablement d'un individu et d'un groupe à l'autre.
- Il arrive que certains événements C/D/E piègent les individus sur place, les rendant « involontairement immobiles » et dans l'incapacité de se déplacer en toute sécurité par manque de ressources, de réseaux ou de voies d'accès.
- Les migrants et les personnes déplacées sont vulnérables aux effets des facteurs CC/RC/E lorsqu'ils se déplacent,

car nombre d'entre eux s'installent dans des zones plus exposées aux risques ou vulnérables au climat dans les lieux de transit et de destination.

Les effets des changements climatiques ne sont pas vécus de la même manière par les populations, mais sont déterminés par la conjonction de plusieurs facteurs, comme le genre, l'âge, le handicap, l'appartenance ethnique et le statut socioéconomique. Des ressources économiques, sociales et institutionnelles limitées restreignent la capacité d'adaptation et aggravent la vulnérabilité. Ces limitations peuvent avoir des conséquences disproportionnées sur certaines populations touchées par les facteurs CC/RC/E ou restreindre leurs possibilités de migrer en toute sécurité ou de rester sur place.



## Effets des migrations et des déplacements sur les facteurs CC/RC/E

- Les infrastructures, les systèmes de services et la cohésion sociale, déjà mis à rude épreuve, peuvent être encore plus grevés par l'arrivée de nouveaux venus, et la pression supplémentaire exercée sur les infrastructures en particulier peut entraîner une dégradation de l'environnement.
- Les nouvelles zones d'installation des migrants et des réfugiés peuvent elles-mêmes entraîner une dégradation de l'environnement si elles ne sont pas correctement planifiées et construites.

Bien qu'elle n'affecte pas directement le climat, la migration est une forme d'adaptation qui permet aux individus de fuir les zones à risque ou exposées aux aléas climatiques, soulageant ainsi ces zones d'une partie de la pression qu'elles subissent.

Les migrations peuvent contribuer à la diversification des moyens de subsistance, au renforcement de la résilience ainsi qu'au développement durable et local dans les zones à risque ou exposées aux aléas climatiques grâce aux transferts monétaires et aux transferts de connaissances des migrants qui se déplacent en raison du changement climatique.

2 Voir l'Observatoire des situations de déplacement interne, [Rapport mondial sur le déplacement interne : 2024](#), 2024.

3 Viviane Clement et al., [Groundswell Deuxième partie : Agir face aux migrations climatiques internes](#), 2021.

# 1. Interactions entre les migrations et déplacements et le climat, les catastrophes et l'environnement

Les éléments qui déterminent les migrations et les déplacements sont complexes et multiples, et les décisions que prennent les personnes de se déplacer peuvent être influencées par les effets néfastes des facteurs CC/RC/E. Il arrive que ces facteurs contraignent les personnes à se déplacer, mais, le plus souvent, ce sont les effets qu'ils produisent sur différents secteurs (alimentation, agriculture, santé humaine, infrastructures, etc.) qui poussent les gens à se déplacer. Ces déplacements peuvent être internes ou transfrontières, temporaires ou permanents, et volontaires, forcés ou planifiés.

## Effets sur les migrations et les déplacements en lien avec le changement climatique, les dangers naturels et la dégradation de l'environnement

**Des effets directs surviennent lorsque les impacts des facteurs CC/RC/E conduisent les personnes à se déplacer pour survivre ou à partir dès lors que les zones deviennent progressivement inhabitables.**

- Une menace immédiate pour la vie induite par des catastrophes dues à des dangers naturels, comme les inondations et les tempêtes, peut conduire à l'évacuation et au déplacement (généralement temporaires).
- Une menace qui pèse durablement sur l'habitabilité d'une zone en raison d'événements climatiques à évolution lente, notamment l'élévation du niveau de la mer et la désertification, peut entraîner le déplacement de personnes et nécessiter finalement la relocalisation planifiée de foyers et de communautés entières, généralement dans le pays au début.

**Des effets directs surviennent également dans les communautés de migrants.**

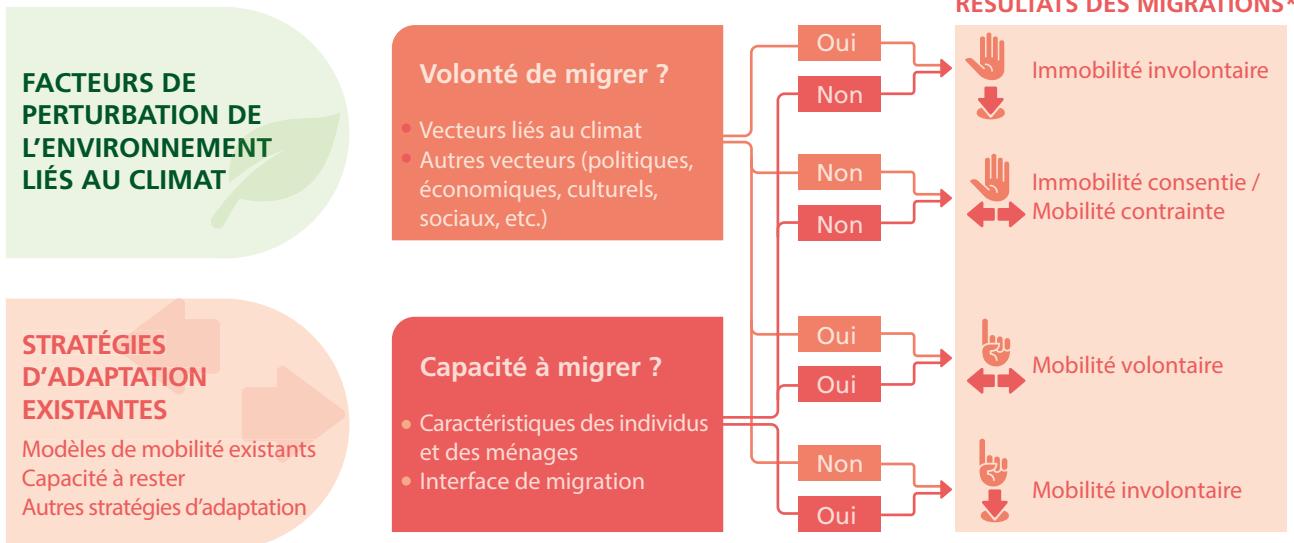
- Les communautés de migrants et de réfugiés existantes peuvent être confrontées à des pressions supplémentaires en lien avec les facteurs CC/RC/E : camps de réfugiés touchés par les sécheresses, par exemple, ou inondations qui obligent les migrants et les personnes déplacées à partir une fois encore.

**Des effets indirects se produisent lorsque les facteurs CC/RC/E créent des conditions propices aux migrations et aux déplacements, y contribuent ou les accentuent.**

- La viabilité réduite des moyens de subsistance, en particulier ceux qui reposent sur l'agriculture ou la pêche, peut pousser les gens à se déplacer pour trouver de meilleures opportunités économiques ou pour diversifier ces moyens de subsistance. Cette pression peut, dans les faits, se traduire différemment selon les sexes, par exemple si les hommes occupent majoritairement des postes menacés par les facteurs CC/RC/E, ils sont donc plus susceptibles de partir (et les femmes plus susceptibles de rester) ; elle peut aussi décider les jeunes à migrer de manière disproportionnée.
- Les infrastructures locales fragilisées par des facteurs CC/RC/E tels que la contamination des sources d'adduction d'eau, la saturation des installations de traitement des déchets et la dégradation des routes, peuvent inciter les personnes à partir s'installer ailleurs.
- Les conséquences négatives sur la santé, notamment l'augmentation des maladies à transmission vectorielle ou liées à l'alimentation ou à l'eau, la mauvaise nutrition induite par une production agricole réduite et les blessures infligées lors d'événements extrêmes, peuvent inciter les personnes à chercher ailleurs de meilleures opportunités en matière de santé ou de traitement.
- Les conflits et les troubles à l'ordre public aggravés ou liés aux facteurs CC/RC/E, de même que les décisions politiques et de gouvernance, peuvent entraîner des déplacements forcés.<sup>4</sup> Même si les effets du changement climatique sur la fragilité et les conflits ne sont pas directs, les facteurs CC/RC/E peuvent amplifier les risques de conflit.

Les personnes ayant des connaissances insuffisantes ou auxquelles les ressources financières, physiques ou sociales font défaut pour migrer peuvent se retrouver piégées. Les femmes et les personnes handicapées sont particulièrement exposées à l'immobilité involontaire lorsque les restrictions et les préférences culturelles limitent leurs moyens d'évacuer avant les catastrophes, ou lorsque les femmes restent sur place pendant que les membres masculins de la famille migrent pour faire face à la réduction des moyens de subsistance. D'autres encore préféreront peut-être rester dans un endroit en raison de liens familiaux, culturels ou spirituels.

<sup>4</sup> Par exemple, au Soudan et au Soudan du Sud, la faible étendue des terres arables a été l'un des facteurs ayant conduit au conflit. HCR, [Climate change impacts and cross-border displacement: International refugee law and UNHCR's mandate](#), 12 décembre 2023.



\* Notez que la ligne allant de « volontaire » à « involontaire » s'inscrit dans un continuum. Les encadrés ci-dessus constituent une schématisation qui vise à clarifier le modèle mais ne reflètent pas la réalité.

Source : Jane Linekar et Bram Frouws, [Climate change, Environmental Stressors, and Mixed Migration](#), Mixed Migration Centre, Genève, décembre 2022.

## Impacts des migrations et des déplacements sur le climat, dangers naturels et environnement

### Principal impact positif des migrations sur l'environnement

- Le phénomène migratoire atténue la concurrence sur les ressources dans les communautés d'origine vulnérables.

### Autres avantages des migrations liés aux facteurs CC/RC/E

- Des migrations bien gérées peuvent réduire l'exposition aux effets des facteurs CC/RC/E en aidant les personnes à quitter les zones à risque ou exposées aux effets du changement climatique pour des destinations plus sûres.
- Les migrations peuvent aider les ménages à diversifier leurs moyens de subsistance et sources de revenus, et leur permettre d'envoyer des fonds, que les ménages du lieu d'origine peuvent investir dans des mesures d'adaptation ou des mesures d'urgence et de relèvement en cas de catastrophes.
- Forts de leurs compétences agricoles intelligentes sur le plan climatique, par exemple, les migrants peuvent soutenir les mesures d'adaptation en facilitant le transfert des connaissances entre leur pays d'origine et leur pays de destination.
- Les migrants peuvent fournir les compétences, le capital et la main-d'œuvre nécessaires à la transition écologique, en comblant les pénuries de main-d'œuvre dans l'économie verte et en contribuant à la décarbonisation.

### Impacts néfastes des migrations sur l'environnement et dangers naturels

- Les migrations peuvent accroître la concurrence sur les ressources dans les communautés de destination.
- L'arrivée de nouveaux venus peut mettre à rude épreuve des infrastructures déjà saturées, au point de provoquer des défaillances susceptibles de dégrader l'environnement.
- Les déplacements massifs de populations empruntant les mêmes itinéraires peuvent entraîner une dégradation de l'environnement.<sup>5</sup>
- Les nouvelles zones d'installation des migrants et des réfugiés peuvent elles-mêmes entraîner une dégradation de l'environnement si elles ne sont pas correctement planifiées et construites.

### Autres défis liés aux migrations et aux facteurs CC/RC/E

- Les migrants et les personnes déplacées de force s'installent souvent, par choix ou en raison de contraintes relatives aux zones d'installation, dans des zones plus à risque ou plus vulnérables au changement climatique, ce qui aggrave leur vulnérabilité et augmente le nombre de personnes à risque.
- Les migrants et les personnes déplacées de force qui migrent vers les villes sont plus susceptibles de s'installer dans des bidonvilles, lesquels sont plus vulnérables aux dangers naturels et à la dégradation de l'environnement. De ce fait, le nombre de personnes à risque augmente.

<sup>5</sup> Par exemple, le bouchon du Darién a connu une perturbation de la vie sauvage, une pollution par les déchets solides et une contamination des sols. Daniel F. Runde et Thomas Bryja, [Mind the Darién Gap, Migration Bottleneck of the Americas](#).

## 2. Principaux domaines d'action : intégration des facteurs CC/RC/E et mobilité humaine

Pour aborder les liens complexes entre la mobilité humaine et les facteurs CC/RC/E, il convient d'adopter une approche holistique qui tient compte des causes profondes des migrations et des déplacements ainsi que des risques différenciés auxquels sont confrontées les différentes populations et s'efforcer de trouver des solutions durables. Les actions proposées ci-après ont pour but de contribuer à une réflexion systémique de cet ordre et proposent des interventions envisageables dès l'étape de planification et jusqu'à la mise en œuvre des projets et des programmes.

Ces actions sont réparties en trois approches clés qui couvrent le continuum des migrations et des déplacements, à savoir permettre aux personnes de rester, accompagner leur déplacement, et fournir une assistance après leur départ.

### Permettre aux personnes de rester

#### Renforcer la réduction des risques de catastrophe (RRC)

- Renforcer les initiatives RRC dans le respect du Cadre de Sendai pour contribuer à prévenir les déplacements liés aux catastrophes, réduire la vulnérabilité et l'exposition aux risques et permettre un redressement et une reconstruction plus rapides et plus résilients.
- Investir dans des fondamentaux en matière de risques, des cartes des risques d'inondations p. ex., et dans des systèmes d'alerte précoce accessibles à toute personne, indépendamment de ses capacités visuelles, auditives ou mentales, en prenant appui p. ex. sur l'[initiative sur les risques climatiques et les systèmes d'alerte précoce](#) (Climate Risk and Early Warning Systems, CREWS).
- Investir dans la modélisation des risques de déplacement – idéalement au niveau local et ventilés selon le genre, les classes d'âge et les catégories de handicap – pour aider les communautés à se préparer aux risques de déplacement et pour guider les décisions en matière de ressources et de programmes.<sup>6</sup>

#### Développer la résilience et la préparation

- Fournir un soutien au développement dans les zones à risque ou vulnérables au changement climatique, notamment dans les villes secondaires et les zones rurales, afin de contribuer à la mise en place d'infrastructures et de services publics (services de santé entre autres) résilients.<sup>7</sup>

- Renforcer la capacité des gouvernements locaux à se préparer et à s'adapter aux chocs climatiques et environnementaux. Apporter un soutien à la planification d'une adaptation locale participative et renforcer les capacités et l'expertise des autorités locales pour mettre en œuvre ces plans. Cette planification doit tenir compte des différents impacts des chocs climatiques et environnementaux, comme le risque d'être piégées auquel sont exposées les populations moins mobiles.
- Fournir une aide humanitaire avant, pendant et après les chocs résultant des facteurs CC/RC/E par le biais d'un financement anticipé afin d'aider les populations à se préparer aux catastrophes et à en réduire les impacts.<sup>8</sup>
- Permettre aux communautés et aux gouvernements locaux d'accéder à des informations sur les risques climatiques et les implications à court et à long terme des catastrophes et de la dégradation de l'environnement.

#### Investir dans des moyens de subsistance diversifiés

- Travailler avec les communautés locales pour diversifier les moyens de subsistance, par exemple en cultivant des variétés qui résistent aux sécheresses et aux inondations.<sup>9</sup> Travailler notamment avec les femmes afin d'identifier les opportunités d'emplois officiels susceptibles de permettre l'accès à des filets de sécurité sociale.
- Investir dans l'inclusion financière et l'accès aux services bancaires pour les communautés locales afin de leur permettre d'épargner, d'investir dans différents actifs et de transférer des fonds.<sup>10</sup> Éliminer les obstacles politiques et

6 Voir, par exemple, le [modèle des risques de déplacement](#) de l'Observatoire des situations de déplacement interne (*Internal displacement monitoring centre*, IDMC), en anglais.

7 Voir, par exemple, les projets de la Banque mondiale sur la construction d'écoles et d'infrastructures routières résiliences au climat. Banque mondiale, [Building Safer and More Resilient Schools in a Changing Climate](#) (rapport de résultats, Banque mondiale, Washington, DC, 2024) et le projet [Climate Resilient Infrastructure](#) de la Banque mondiale au Belize.

8 Voir, par exemple, les transferts en espèces non récurrents en prévision d'inondations extrêmes au Bangladesh. Ashley People, Ruth Hill, Stefan Dercorn, et Ben Brunkhorst, [Anticipatory cash transfers in climate disaster response](#), Centre pour la protection contre les catastrophes, Londres, 2021.

9 Plusieurs modèles existent pour ces types de formation, y compris des modèles participatifs tels que les champs-écoles des producteurs (voir FAO, [Plate-forme mondiale des champs-écoles des producteurs](#)) et des actions plus systémiques tels que les travaux que mène actuellement la DDC dans le but de moderniser la formation professionnelle agricole en Arménie.

10 Portail FinDev, [Changement climatique et inclusion financière](#) ; Ravenna Sohst, [Leaving No One Behind: Inclusive Fintech for Remittances](#) (Washington, DC : Migration Policy Institute, MPI), 2024) ; Ting Zhing, [Often Shut Out of the Financial System, Refugees and Other Migrants Face Economic Integration Challenges](#), Migration Information Source, 6 décembre 2023.

culturels à l'inclusion financière de nature sexiste, afin que les femmes puissent ouvrir leurs propres comptes bancaires et épargner.

- Fournir un soutien aux gouvernements afin de mettre en place des filets de sécurité sociale efficaces, susceptibles de fournir un revenu de substitution et une assistance immédiate afin d'aider les personnes à résister aux chocs liés aux facteurs CC/RC/E.<sup>11</sup>

## Soutien en faveur de déplacements sûrs

### Soutenir des mécanismes de protection et des voies de migrations régulières

- Renforcer la capacité des gouvernements à développer et mettre en place des voies migratoires régulières et à protéger les droits des migrants et des personnes déplacées.<sup>12</sup> Les acteurs du développement peuvent aider à renforcer les capacités gouvernementales en vue d'identifier, de traiter, de transporter et d'accueillir celles et ceux qui empruntent ces canaux facilités.
- Faire en sorte que les régimes d'asile et de protection dans les pays de transit et de destination tiennent compte des facteurs CC/RC/E dans les décisions relatives au statut de réfugié et au statut humanitaire.
- Investir dans les compétences et la formation professionnelle des communautés les plus vulnérables aux chocs résultant des facteurs CC/RC/E, afin de leur permettre d'accéder aux voies régulières de migration de main-d'œuvre.<sup>13</sup>

### Investir le long des axes migratoires

- Fournir une aide humanitaire et investir dans les communautés le long des voies migratoires mixtes afin de répondre aux besoins essentiels et de protéger les droits des communautés hôtes et des personnes en déplacement.
- Identifier et investir davantage dans les localités vulnérables à la dégradation de l'environnement le long des voies migratoires mixtes, là où le double défi de la migration de transit et des effets des facteurs CC/RC/E est susceptible de se présenter.

## Accompagner les personnes après leur arrivée

### Promouvoir l'intégration locale et d'autres solutions durables

- Fournir une aide humanitaire dès l'arrivée des migrants et des personnes déplacées sur leur lieu de destination (périphéries ou agglomérations urbaines). Cibler l'aide en fonction des vulnérabilités telles que l'âge, le genre et le handicap.
- Soutenir l'identification de sites sûrs, accessibles aux personnes à mobilité réduite (non exposés à des risques tels que les inondations ou les sécheresses) pour l'accueil et/ou l'installation des réfugiés et des migrants.
- Faciliter l'accès des migrants et des personnes déplacées aux moyens de subsistance et à la formation qualifiante afin d'accompagner leur autonomie économique et de répondre aux besoins en main-d'œuvre locale, notamment dans l'économie verte.
- Aider les gouvernements des pays de destination et d'accueil à fournir des documents légaux et des informations sur les droits des nouveaux arrivants afin de faciliter leur accès aux services socioéconomiques.

### Investir dans la résilience aux changements climatiques pour les migrants et les communautés hôtes

- Dans les communautés accueillant les migrants et les personnes déplacées, soutenir la résilience climatique et la gestion des risques de catastrophe au niveau local, notamment par une planification locale judicieuse, des infrastructures résilientes au changement climatique et une préparation aux catastrophes.<sup>14</sup>
- Axer les interventions de développement sur la fourniture de services aux populations vulnérables dans les lieux d'implantation informels, qui risquent d'être exclues des efforts de planification classiques. Ces interventions peuvent notamment comprendre des actions portant sur des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement décentralisés et abordables, ainsi que sur l'éducation et le développement des compétences en vue d'améliorer les moyens de subsistance.
- Soutenir l'inclusion des migrants et des réfugiés dans les politiques en matière de résilience climatique, de gestion des risques de catastrophe et d'urbanisme, en particulier celle des migrants qui s'installent dans des périphéries urbaines susceptibles d'être impactées par les facteurs CC/RC/E et d'être sous-financées en matière d'adaptation et de préparation.

11 Camilla Holmomo, et al., [Les programmes de filets sociaux productifs en Afrique : offrir des opportunités aux plus vulnérables](#), Banque mondiale, Blogs, 2 novembre 2023.

12 Certains axes sont spécifiques aux personnes se déplaçant en raison de facteurs CC/RC/E : l'Argentine a récemment inclus le [visa humanitaire pour les personnes déplacées en raison de catastrophes](#) dans sa législation nationale ; le [Protocole de l'IGAD sur la libre circulation des personnes](#) prévoit une disposition particulière pour les cas de déplacements en cas de catastrophes, alors que, dans la plupart des cas, ces personnes peuvent emprunter des axes réguliers qui ne sont pas spécifiques aux facteurs CC/RC/E.

13 Michelle Leighton et Meredith Byrne, [With Millions Displaced by Climate Change or Extreme Weather, Is There a Role for Labor Migration Pathways?](#), 2017.

14 Ce soutien peut prendre la forme d'une aide aux autorités locales dans la planification d'une expansion urbaine durable, comme le soulignent la DDC et Cities Alliance. Voir Patrick Lamson-Hall et Shlomo Angel, [Climate-Resilient Urban Expansion Planning: A Tool for Adaptation and Mitigation of Climate Risks in Secondary Cities](#), Cities Alliance/UNOPS, Bruxelles, 2022.

# Références

Banque mondiale, [Groundswell : Se préparer aux migrations climatiques internes](#) (en anglais), 2018.

Cabinet gouvernemental pour la science du Royaume-Uni, [Foresight Report : Migration and Global Environmental Change](#), 2011.

Migration Policy Institute (MPI), [Climate Migration 101: An Explainer](#), 2023.

HCR, [Climate Change Impacts and Cross-Border Displacement: International Refugee Law](#), 2023.

Organisation internationale du travail, [Human mobility and labour migration related to climate change in a just transition towards environmentally sustainable economies and societies for all](#), 2022.

HCDH et Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, [Slow onset effects of climate change and human rights protection for cross-border migrants](#), 2018.

Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants, [L'impact du changement climatique sur les droits humains des migrants](#), 2022.

Centre pour le développement mondial, [Climate Change and Migration: An Omnibus Overview for Policymakers and Development Practitioners](#), 2023.

Migration Policy Institute (MPI), [Efforts to Manage Climate Migration Are Slowly Growing, but Their Focus is Often Indirect](#), 2023.

Organisation internationale pour les migrations, [Atlas des migrations environnementales](#), 2018.

[Équipe spéciale sur les déplacements du Mécanisme international de Varsovie](#)

[Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes](#)

[Observatoire des situations de déplacement interne](#)

## Impressum

### Éditeur :

Département fédéral des Affaires étrangères DFAE

**Direction du Développement et de la Coopération DDC**

Sections Climat, RRC et environnement et Migration et déplacements forces

### Co-auteurs :

Samuel Davidoff-Gore, analyste politique adjoint, Migration Policy Institute

Camille Le Coz, directrice adjointe, Migration Policy Institute (Europe)

Lawrence Huang, analyste politique, Migration Policy Institute

André Wehrli, point focal Réseau Climat, RRC et environnement

Alice Ochsenbein, responsable du programme Migration et déplacements forcés

### Conception :

Zoï Environment Network